

Le Socialiste

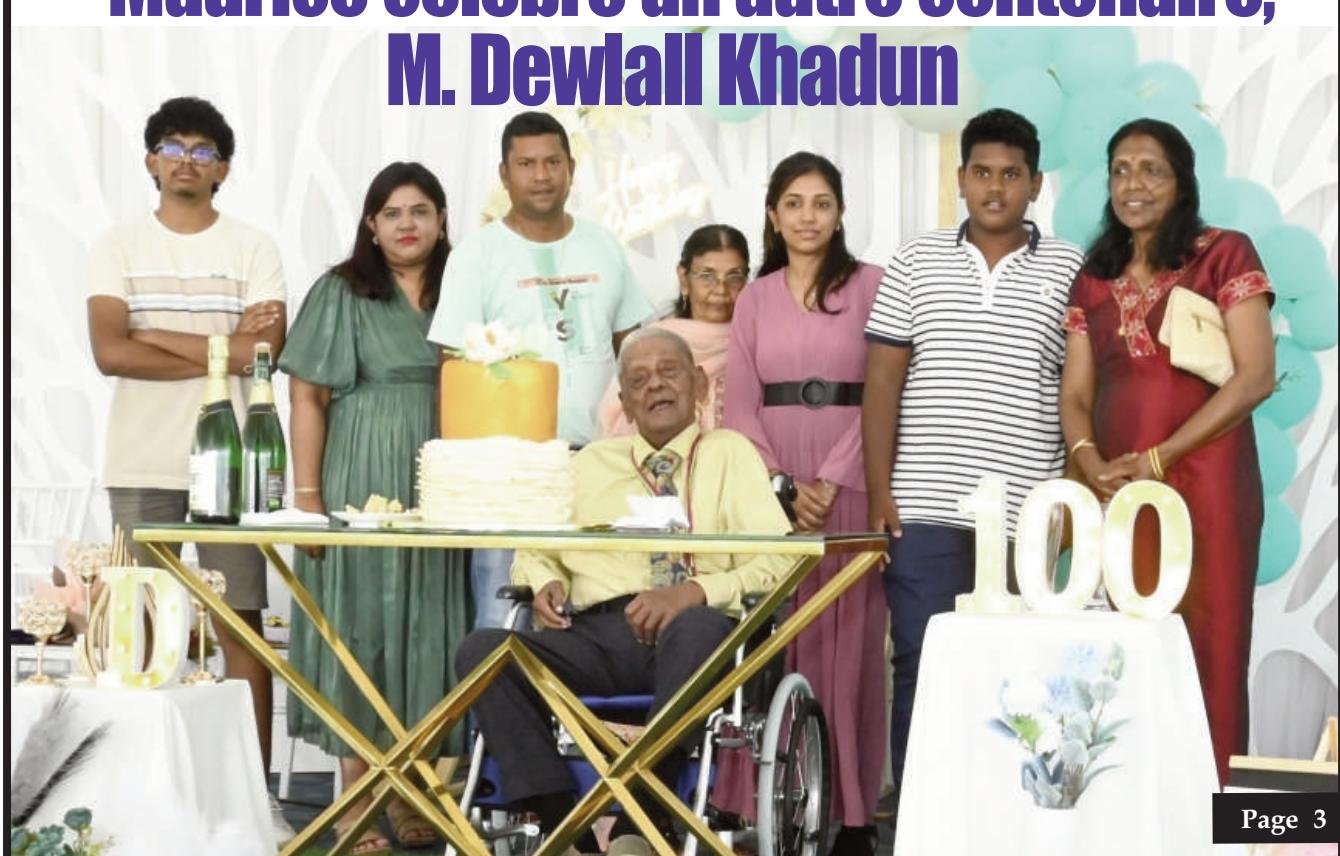
43e année - Rs 5.00 - No 108404 Vendredi 28 Novembre 2025 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Le Premier ministre Ramgoolam en faveur de politiques fortes pour lutter contre la violence basée sur le genre



Page 3

Maurice célèbre un autre centenaire, M. Dewlall Khadun



Page 3

Atletico Madrid 2 - Inter Milan 1

L'Atlético de Madrid d'Antoine Griezmann fait chuter l'Inter Milan



FOOTBALL

Page 8

Arsenal 3 - Bayern Munich 1

Arsenal s'offre le scalp du Bayern et de Kane



Page 8

Etats-Unis



La démission d'une Trumpiste historique expose les fractures des Républicains

Page 4

À 32 ans, il se rend chez son médecin pour une angine, on lui diagnostique un cancer de la bouche

Page 5

Impressionnant incendie d'un immeuble à Hong-Kong



Au moins 50 morts et trois arrestations pour homicide involontaire

Page 2

Impressionnant incendie d'un immeuble à Hong-Kong

Au moins 50 morts et trois arrestations pour homicide involontaire



Un énorme incendie s'est déclaré ce mercredi dans un complexe résidentiel de Hong Kong, faisant au moins 13 morts et une trentaine de blessés.

Au moins 36 personnes ont péri dans un incendie ayant éclaté mercredi dans un complexe résidentiel de Hong Kong, ont indiqué les autorités, qui évoquent également 29 personnes hospitalisées dans un état critique et 279 autres toujours disparues.

D'épais nuages de fumée noire enveloppent au moins cinq des huit tours d'habitation du complexe Wang Fuk Court, situé dans le quartier de Tai Po, dans le nord de Hong Kong, selon un journaliste de l'AFP. Des forts bruits de craquements - possiblement ceux des échafaudages en bambou en feu, qui étaient érigés autour des immeubles - ont retenti et des flammes massives se sont élevées haut dans le ciel, selon ce journaliste.

Un pompier de 37 ans, avec qui le contact avait été perdu durant une trentaine de minutes, a été retrouvé brûlé au visage et déclaré mort à son arrivée à l'hôpital, a indiqué le directeur des pompiers Andy Yeung. Les autorités n'ont pas évoqué dans l'immédiat les causes possibles de l'incendie.

« C'est déchirant »

Elles ont classé le sinistre en catégorie cinq, la plus haute de l'échelle d'alerte qui conditionne notamment le niveau de mobilisation des secours. « C'est déchirant. On se demande avec inquiétude s'il y a des gens bloqués à l'intérieur », a déclaré So, un habitant de Tai Po âgé de 57 ans, près du lieu du sinistre.

Des policiers sur place expliquent ne pas pouvoir indiquer si des gens étaient toujours à l'intérieur, ajoutant que « les pompiers ne peuvent pas entrer » dans les immeubles en feu. Alors que la nuit est tombée, les pompiers continuent de lutter contre l'incendie qui ne montre aucun signe d'affaiblissement, des flammes visibles à l'intérieur des bâtiments projetant d'effrayantes lueurs orange ailleurs.

Le quotidien South China Morning Post a rapporté que la police avait commencé à évacuer deux immeubles d'un autre complexe résidentiel non loin. Les autorités ont fermé certaines sections d'une autoroute voisine. Le service de lutte anti-incendies de Hong Kong conseille « aux habitants des environs de rester chez eux, de fermer leurs portes et fenêtres et de rester calmes » et au public « d'éviter de se rendre dans la zone touchée par l'incendie ».

Il y a eu trois arrestations pour homicide involontaire

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélémy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Vol au Louvre

Quatre nouvelles arrestations

Quatre personnes supplémentaires ont été interpellées dans l'enquête sur le cambriolage du musée du Louvre en octobre, a annoncé mardi la procureure de Paris.

Un mois après le cambriolage spectaculaire au musée du Louvre, quatre nouveaux suspects ont été interpellés et vont être interrogés par les enquêteurs, qui n'ont pas réussi jusqu'ici à retrouver la trace des précieux bijoux.

Ces deux hommes, âgés de 38 et 39 ans, et deux femmes, de 31 et 40 ans, originaires de région parisienne, ont été placés en garde à vue, a annoncé, mardi 25 novembre, la procureure de Paris, Laure Beccau. Cette mesure peut être reconduite pendant 96 heures, soit jusqu'au début du weekend.

D'ici là, ces personnes "n'ont pas accès aux éléments de la procédure, raison pour laquelle je ne communiquerai pas davantage sur ce dont elles sont soupçonnées", a ajouté la magistrate dans un communiqué.

L'un des interpellés est suspecté d'être le quatrième homme du casse, a précisé une source proche du dossier à l'AFP, confirmant une information du Parisien.

Malgré les moyens importants mis en œuvre depuis le début de cette enquête, les bijoux dérobés le 19 octobre, huit joyaux du XIX^e siècle, trésors nationaux, n'ont toujours pas été retrouvés.

Le butin, dont le diadème de l'impératrice Eugénie (épouse de Napoléon III) qui compte près de 2 000 diamants, est estimé à 88 millions d'euros, mais est invendable en l'état.

Jusqu'ici, les enquêteurs de la Brigade de répression du banditisme (BRB) de la police judiciaire parisienne et l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels (OCBC) avaient pu interroger, en deux coups de filet, trois des quatre membres présumés de l'équipe de cambrioleurs. Mais pas le ou les commanditaires.

Traces ADN

Parmi les suspects déjà sous les verrous, trois hommes âgés de 35, 37 et 39 ans sont suspectés d'avoir fait partie de l'équipe de quatre malfaiteurs, dont deux ont pénétré le 19 octobre dans la galerie d'Apollon tandis que les deux autres étaient restés à l'extérieur, avant de prendre la fuite tous ensemble.

Une quatrième personne, une femme de 38 ans, compagne de l'un des suspects, est soupçonnée

de complicité, mais a pu obtenir sa libération sous contrôle judiciaire.

Les malfaiteurs avaient agi en plein jour, cagoulés, munis d'un monte-chaise de déménageurs et armés de disques. Leur casse, retentissant, n'a duré que huit minutes. Deux d'entre eux ont laissé des traces ADN derrière eux, sur l'un des scooters ayant servi à la fuite, sur l'une des vitrines fracturées et sur des objets abandonnés au Louvre. L'ADN du couple a été retrouvé dans la nacelle du monte-chaise utilisé.

Les profils de ces malfaiteurs ne correspondent pas à ceux "que, généralement, on associe au haut du spectre de la criminalité organisée", avait indiqué la procureure.

Deux d'entre eux, habitants d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), étaient pour l'un sans activité, après avoir été livreur ou rieur (ramassage d'ordures), pour l'autre chauffeur de taxi clandestin, connu pour des vols aggravés. L'homme du couple, lui, a un casier chargé de onze condamnations, dont une dizaine pour des vols. Ils ont été mis en examen par les juges d'instruction de la juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Paris pour vol en bande organisée et association de malfaiteurs.

Controverse politique

Parallèlement à l'enquête judiciaire, une controverse politique est née au sujet de la sécurité du Louvre. La Cour des comptes a estimé que le musée le plus visité au monde avait "privilégié les opérations visibles et attractives", au détriment de la sécurité.

Mi-novembre, la directrice du Louvre, Laurence des Cars, qui avait déjà reconnu des failles dans la sécurité du musée, a annoncé l'installation prochaine d'un "poste avancé mobile de la police nationale" pour protéger le musée pendant les périodes d'affluence touristique.

Laurence des Cars avait souhaité peu après le vol l'installation d'un commissariat de police au sein du Louvre, demande à laquelle le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, et le préfet de police, Patrice Faure, s'étaient opposés.

Confronté à une vétusté alarmante, le musée avait fait l'objet en début d'année de l'annonce par le président Emmanuel Macron d'un projet "colossal" pour le désengorger et le moderniser, avec un nouvel accès, une salle dédiée à la Joconde et des billets d'entrée plus chers pour les non-Européens.

Espion russes en France

Arrestation de quatre personnes

Trois personnes ont été écrouées et une quatrième placée sous contrôle judiciaire dans une double affaire d'espionnage économique et d'ingérence au profit de la Russie. Une association qui se présente comme une organisation d'aide humanitaire semble avoir servi de couverture à ces activités.

Quatre personnes ont été mises en examen dans le cadre d'une double affaire d'espionnage économique et d'ingérence au profit de la Russie, a appris BFMTV auprès du parquet de Paris, confirmant des informations du Parisien.

C'est d'abord Anna N., une Franco-Russe fondatrice et membre de l'association SOS Donbass, qui a attiré l'attention de la DGSI. Le service de renseignement a détecté des "agissements susceptibles de porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation", soupçonnant cette femme de 40 ans d'avoir approché les cadres de plusieurs sociétés françaises pour obtenir des informations relatives aux intérêts économiques français.

Ces agissements ont donné lieu à l'ouverture d'une enquête judiciaire le 13 mars 2025. Les investigations menées dans le cadre de cette affaire ont alors permis de la rapprocher d'une autre: des affiches à la gloire de la Russie ont été collées sur l'Arc de Triomphe début septembre par Vyacheslav P., un homme de nationalité russe, reconnu par vidéosurveillance. Les investigations téléphoniques ont établi que l'homme en avait rendu compte à Anna N.

Révélation d'une affaire d'espionnage et d'ingérence au profit de la Russie, le Sénat dit non à la suspension de la réforme des retraites, les discussions de paix

en Ukraine s'accélèrent: l'essentiel du matin Révélation d'une affaire d'espionnage et d'ingérence au profit de la Russie, le Sénat dit non à la suspension de la réforme des retraites, les discussions de paix en Ukraine s'accélèrent: l'essentiel du matin

1:28

Trois personnes écrouées, une quatrième sous contrôle judiciaire

Cette dernière, née en Russie, a finalement été mise en examen le 21 novembre des chefs de "complicité de dégradation de bien classé ou inscrit en réunion pour servir les intérêts d'une puissance étrangère", "participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime", "exercice d'activité pour s'informer sur les intérêts de la Nation pour une puissance étrangère, et "intelligence avec une puissance étrangère". Elle a été placée en détention provisoire.

Vyacheslav P., né la même année en Russie, a lui aussi été mis en examen le 20 novembre et placé en détention provisoire des chefs de "dégradation de bien classé ou inscrit en réunion pour servir les intérêts d'une puissance étrangère" et "participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime".

Le troisième homme mis en examen et écroué est Vincent P., né en 1962 en Seine-Saint-Denis, soupçonné de "participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation de crimes", "exercice d'activité pour s'informer sur les intérêts de la Nation pour une puissance étrangère" et "intelligence avec une puissance étrangère".

Le Premier ministre Ramgoolam en faveur de politiques fortes pour lutter contre la violence basée sur le genre



L'Assemblée nationale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Premier ministre, Dr Navinchandra Ramgoolam, ont lancé une exposition interactive multimédia au Sir Harilal Vaghjee Memorial Hall à Port Louis. Un engagement a également été signé par le Dr Ramgoolam et plusieurs dignitaires à cette occasion.

Le Vice-Premier ministre (DPM), M. Paul Raymond Bérenger; la Présidente de l'Assemblée nationale, Mme Shirin Aumeruddy-Cziffra; la ministre de l'Egalité des Genres et de la protection de la famille, Mme Marie Arianne Navarre-Marie; des ministres et des membres de l'Assemblée nationale; la Représentante résidente du PNUD, Mme Alka Bhatia; ainsi que d'autres personnalités étaient également présents.

Dans son allocution, le Premier ministre Ramgoolam a souligné la nécessité de veiller à ce que la violence sexiste recule ou soit éliminée. Tout gouvernement responsable doit concevoir des politiques fortes et efficaces pour s'attaquer efficacement à ce problème, a-t-il déclaré.

Maurice, a observé le Dr Ramgoolam, est le premier pays à avoir créé un ministère dédié à la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe et à adopter des stratégies pour aider les victimes de violence fondée sur le sexe. Il a félicité le ministre de l'Egalité des Genres et de la protection de la famille pour le travail

de restructuration effectué à ce jour et a rappelé que d'autres ministères s'intéressaient également à la lutte contre la violence sexiste, qui touche toutes les communautés et toutes les couches sociales.

Le Premier ministre a en outre admis que le gouvernement ne pouvait à lui seul lutter efficacement contre la violence sexiste et a demandé que chaque citoyen contribue à éliminer la violence à l'égard des femmes.



Pour sa part, le DPM Bérenger a déploré que la violence faite aux femmes augmente dans le monde entier. Il a également souligné l'importance de l'éducation des enfants afin de lutter efficacement contre ce fléau social et, à terme, de l'éliminer.

Quant à Mme Aumeruddy-Cziffra, elle a souligné que plusieurs manifestations seront organisées au cours des prochains jours pour sensibiliser à la violence sexiste. Elle a souligné qu'il importait de s'attaquer efficacement à ce problème à Maurice et, à terme, de partager certaines pratiques optimales avec d'autres pays.

La ministre Navarre-Marie, pour sa part, a salué l'engagement de la présidente du Caucus parlementaire sur l'égalité des sexes pour l'organisation de cet événement. Elle a également énumérée les mesures prises par le ministère depuis le début de cette année pour lutter contre la violence sexiste et a déclaré que cette lutte était un effort collectif.

Pour sa part, Mme Bhatia a fait observer que mettre fin à la violence et aux abus à l'égard des filles et des femmes est un effort collectif. Elle a en outre réaffirmé l'appui du PNUD à la promotion d'un environnement numérique plus sûr.

Maurice célèbre un autre centenaire, M. Dewlall Khadun

M. Dewlall Khadun, né le 25 novembre 1925, a célébré son 100e anniversaire à la salle Oazis de New Grove en présence de membres de sa famille et d'amis proches.

À cette occasion, le ministère de l'Intégration sociale, de la sécurité sociale et de la solidarité nationale a remis à M. Khadun un chèque de 26 203 roupies, un grill, un bouquet de fleurs, la médaille du centenaire et un certificat. Il a également reçu un téléphone mains libres. En outre, le Fonds national de solidarité a offert un chèque de 10 000 roupies au centenaire. Le Conseil des personnes âgées a adressé ses meilleurs vœux à M. Khadun avec un coffret cadeau.

Né à Pamplemousses, M. Khadun n'a jamais fréquenté l'école. Il a travaillé comme ouvrier à Mon Desert Mon Tresor Sugar Estate et est devenu plus tard un Sirdar sur le même domaine à Deux Bras. Il s'est marié lors d'une cérémonie religieuse en 1949 et a officialisé l'union par un mariage civil en 1978. Il est père de huit enfants, grand-père de huit enfants et arrière-grand-père d'un enfant.

M. Khadun aimait chanter quand il était jeune. Il



mange végétarien et non végétarien mais préfère le poisson. Il jouit d'une bonne santé mais a des problèmes de vision ainsi que des problèmes auditifs et marche avec l'aide d'une canne à pied. Il aime regarder la télévision, mais il aime surtout le jardini-

nage. Dans son temps libre, il fabriquait également des meubles pour la maison.

Le centenaire consacre sa longévité à son mode de vie sain et discipliné, aux bons soins de ses enfants et à sa foi en Dieu.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 25th day of November 2025, has been filed at the Master's Office, Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, the Memorandum of Charges containing the clauses and conditions, pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the **SALE BY LICITATION prosecuted at the request of 1.- Yvon Patrice VELVINDRON, 2.- Priscilla KUPPAN born VELVINDRON against 1.- Coumaresen VELVINDRON residing at Morcelllement Didi, Samputh Lane, Surinam and 2.- Ravissen VELVINDRON of Mauripark, New Grove, of the following immoveable property viz:- DESCRIPTION OF PROPERTY:** - A portion of freehold land of an extent of **12.10 Perches (douze perches et dix centièmes)** situate in the District of Savanne, place called Surinam and morefully described in a survey report drawn by Mr Robert Foiret, Sworn Land Surveyor on 05/05/1969, and registered in Reg A 406 No. 5242 as follows:- Du premier côté, par un chemin commun de dix huit pieds de large, sur quarante cinq pieds; Du second côté, par le lot No.65 devant être vendu à Louis Alain Gungurun, sur cent vingt trois pieds; Du troisième côté, partie le lot No. 80, sur quarante cinq pieds; Du quatrième côté, par le lot No. 67, sur cent vingt et un pieds. Ensemble tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie, sans aucune exception ni réserve. There exists on the said portion of land a one storeyed house made of reinforced concrete frame structures, concrete blocks rendered and painted under reinforced slab roof. The house is fitted with water and electricity supplies. Together with all that may depend or form part thereof without exception or reservations. The whole morefully described in the deed transcribed in TV 1968/116 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

NOW TAKE NOTICE that you are hereby required, called upon and summoned to examine the said memorandum of charges and to make thereon such observation and objection as you may deem fit and proper within the delay prescribed by law. **NOW TAKE FURTHER NOTICE** that in terms of Article 813-13 of the Civil Code any co-owner (indivisaire) of the said immoveable property can substitute himself or herself to the purchaser or purchasers within ONE MONTH from the date of adjudication by a declaration made at the Registry of the above Court.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 27th day of November 2025.

Me. Deeya MOHABEER
of Suite 605, Level 6, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis.

Attorney in charge of the sale

SALE BY LICITATION

Take notice that on the 20th November 2025 has been filed in the Master's Office of the Supreme Court of Mauritius, the Memorandum of Charges containing the Clauses and Conditions, pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the Sale by Licitation of the hereunder described immoveable property, **viz:- A plot of land of the extent of 140.85 m² situate at No 4, Rue A, Cité Atlee, Forest Side, the whole morefully described in title deed registered and transcribed on 8th April 2011 in TV 3659/77. There exists a one storey residential building on the said plot of land. All that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. The said Sale is prosecuted at the request of (i) Widow Marie Sylvie Beverlee CHELVAN (born LASCIE), also called Sylvie Beverlee CHELVAN (born LASCIE), the widow of late Antoine France CHELVAN, (ii) Jacques Anthony CHELVAN, (iii) Michael Eddy CHELVAN, (iv) Marinette Lydween CHATON (born CHELVAN), (v) Louis Pierre MARTINGALE, (vi) Beatrice Reine Marie VENKATASAMI (born MARTINGALE), (vii) Louis Jean-Francois MARTINGALE, (viii) Marie Cyndia CARVER (born MARTINGALE) (ix) Desiree Marie-Lourdes VILBRUN (born GHOORBIN), (x) Louis Gerard GHOORBIN, (xi) Mario Robert Bernard GHOORBIN, and (xii) Jacqueline Bertrand GHOORBIN against (i) Marie Shirley ELLAPEN (born CHELVAN), (ii) Jean Eddy CHELVAN and (iii) Kaniyah CHELVAN, the widow of late Louis Roland CHELVAN.**

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 21st day of November 2025

Me. Pazany THANDARAYAN
of 2nd floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

Etats-Unis: la démission d'une Trumpiste historique expose les fractures des Républicains

Lorsque Marjorie Taylor Greene a annoncé sa démission du Congrès américain, cette trumpiste historique a violemment stigmatisé les dysfonctionnements de Washington. Elle a aussi exposé la lassitude d'élus républicains, exaspérés par l'hyperprésident Trump et décontentés par ses choix politiques.

La députée ultra-conservatrice de 51 ans a provoqué la stupéfaction vendredi avec cette annonce, accompagnée d'une attaque au vitriol contre le début de second mandat du milliardaire

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that PACKAGING UNIVERSE CO LTD rep by Assenjee M Saahir Izdihaar will apply to the City Council of Port Louis for a Building and Land Use Permit for Conversion of part of an existing building at ground floor to be used as Packaging activities (foodstuff and/ or non foodstuff) with installation of 1 Air compressor (1.3kw) and 1 Automatic Lunch Box making Machine (3Kw) and at first floor to be used as other accommodations (e.g workers hostels, boarding houses, dormitory) at 100, Route des Pamplemousses, Sainte Croix, Port Louis.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named council within 15 days from the date of this publication.

Dated 26 November 2025

SALE BY LICITATION

Take notice that on the 21st November 2025 has been filed in the Master's Office of the Supreme Court of Mauritius, the Memorandum of Charges and conditions of sale pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar the Sale by Licitation of the hereunder described immoveable property, **viz:- A portion of land of the extent of 145m², being Lot No. 1, situated in the district of Moka, place called Petit Verger, the whole morefully described in the judgment of adjudication transcribed in Vol 2382 No. 82, and which is bounded as follows:- On the first side by a road ninety-seven centimetres wide, on sixteen metres and fifty centimetres (16m50cms), On the second side by Lot No 2 on nine metres and eight centimetres (9m08cms), On the third side by Anoopan or assigns on sixteen metres fifty centimetres (16m50cms) and On the fourth and last side by Hurlyall Deepaul on eight metres and seventy-three centimetres (8m73cms). There exists a one storey concrete residential building on the said plot of land and all that depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. The said Sale is prosecuted at the request of (i) Mr. Toolsy dass RAMDEEHUL, (ii) Ms. Virginie Lutchme RAMDEEHUL, (iii) Ms. Rishwanee RAMDEEHUL against Rajaram RAMDEEHUL.**

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 24th day of November 2025.

Me. Pazany THANDARAYAN
of 303-305, 2nd floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 20th day of November 2025, has been filed at the Master's Office, Master & Registrar, the Memorandum of Charges and an Amended Memorandum of Charges containing the Clauses and Conditions, pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the **SALE BY LICITATION prosecuted at the request of 1.- Mrs. Kajal Devi CHENNIGADOO (born DEBIDIN), residing at 102, Palma Road, Quatre-Bornes and 2.- Poorun Deosing DEBIDIN, duly represented by his agent and proxy, Mrs. Kajal Devi CHENNIGADOO (born DEBIDIN), against The Curator of Vacant Estates vested with the property and rights of Manisha Devi RUGOONATH (born DEBIDIN) in Mauritius, of the following described immoveable property **viz:- DESCRIPTION OF PROPERTY:**- A portion of land of an extent of 637.35m² situate in the District of Plaines Wilhems, place called Palma, upon which stand a residential building comprising of a ground floor and a storey thereon, connected with electricity, water supply and sewage system attached thereto with PIN 1923020032 registered and transcribed in TV201811/000452, est borné tant d'après un procès-verbal de rapport avec plan figuratif y joint, dressé par Mons. Suresh BEEHUSPOOTEEA, ancien arpenteur jure, en date du 09/11/2000 enregistré au Reg: LS 54/3052 que d'après le titre de propriété ci-après relate, comme suit:- *Du premier côté, par la première portion décrite audit rapport, sur quatorze mètres; Du second côté, par un terrain appartenant à Monsieur Prayag Jeewoonarain, sur cinquante-trois mètres; Du troisième côté, par la Route Publique de Palma, une réserve d'un mètre et cinquante centimètres de large entre, sur seize mètres et cinquante centimètres; Du quatrième et dernier côté, par un terrain appartenant à Monsieur Beevahanan Jeewoonarain, sur quarante-deux mètres. The whole more fully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.***

All parties claiming a right to take inscription of Legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25th day of November 2025.

Me. Kaviraj BOKHOREE
of Ground Floor St James Court, G08, St Denis Street, Port Louis.

Attorney in charge of the sale.

et contre les dirigeants républicains, accusés de trahir leur base. Donald Trump a en retour publiquement renié la députée de Georgie, mise au ban d'un parti qu'il mène d'une main de fer.

Le départ de Marjorie Taylor Greene a aussi alimenté les spéculations sur de possibles démissions supplémentaires d'élus républicains, à un an des élections de mi-mandat. Une perspective dangereuse pour un parti à la majorité extrêmement ténue au Congrès.

"La lune de miel est finie", assure Andrew Koneschusky, ex-conseiller parlementaire du chef démocrate Chuck Schumer, pour qui certains républicains sont aujourd'hui profondément déçus par la seconde administration Trump.

Le mécontentement est à multiples facettes", ajoute-t-il à l'AFP, citant notamment "la crise croissante du coût de la vie", mais aussi "la concentration du pouvoir dans l'exécutif", "la diminution des pouvoirs du Congrès" ou l'affaire du criminel sexuel Jeffrey Epstein.

"Bombe à retardement"

Dans son communiqué de quatre pages, Marjorie Taylor Greene dénonce un "complexe politico-industriel" plus enclin à servir les élites que les électeurs américains.

Elle fustige aussi le chef républicain de la Chambre des représentants, Mike Johnson, plus occupé selon elle à soumettre au vote des projets de loi dénués de sens et à tester la loyauté des élus, qu'à réellement mettre en application les promesses de campagne de Donald Trump.

Si Marjorie Taylor Greene a toujours été une figure iconoclaste du parti, notamment en raison de ses penchants conspirationnistes, sa colère fait cette fois-ci écho aux doutes de ses collègues. La députée Victoria Spatz (Indiana) a ainsi déclaré comprendre sa décision de fuir une "institution qui a trahi le peuple américain".

LEGAL NOTICE

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Before the Family Division)

In the matter of:

Marie Paule Bellita ONNO (born SIBALY)

Petitioner (W)

V.s

Ghislain Lewis Claudio ONNO

RESPONDENT (H)

NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an order made on the 22/07/2025, the above-named Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

TAKE NOTICE you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the above-named Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the said petition is coming for **PRESENTATION ANEW on Wednesday the 28th day of January 2026 at 9.30 a.m.** before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear on the day and hour aforesaid on the floor of the above Court, to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.

WARNING YOU, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 26th day of November 2025.

Me. M. I. DAUHOO

of Cathedral Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.

Attorney for the Petitioner



Central Electricity Board (CEB)

COMMUNIQUÉ

NON PAIEMENT DES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ

Le Central Electricity Board (CEB) tient à rappeler à ses abonnés qu'une facture non réglée dans le délai de la date limite de paiement peut entraîner une interruption de la fourniture d'électricité à tout moment.

Après l'interruption, les abonnés concernés devront régler toutes les factures impayées, ainsi que les frais de reconnexion, avant que le service ne soit rétabli.

Le CEB se voit contraint de procéder régulièrement à des débranchements en cas de non-paiement des factures.

Les abonnés sont priés de respecter les délais de paiement afin d'éviter ces désagréments.

La Direction

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 26 day of February 2026, at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court, New Supreme Court Building, Cr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis, the Sale by Levy of Lot 15, found at Résidence View Park, situated in the District of Plaines Wilhems, place called Curepipe. «DESIGNATION : « Un appartement de Type B situé au cinquième étage du bâtiment B se trouvant à droite vu de la façade donnant sur la Rue se composant d'une terrasse, d'un salon-salle à manger, de trois chambres à coucher, d'une salle de bains/ toilettes et d'une cuisine. Le tout d'une superficie (hors murs) d'environ CENT QUATORZE METRES CARRES ET NEUF CENTIEMES DE METRE CARRE (114.09 m²) mais ayant une superficie pondérée de CENT DOUZE METRES CARRES (112 m²). Et les SOIXANTE NEUF / MILLIEMES (69/1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes. A ce lot est attaché la jouissance exclusive d'un espace parking situé au sous-sol. Le tout formant partie de ladite « Résidence View Park » which comprises of: « deux bâtiments en blocs de ciment sous dalles édifiés sur une portion de terrain étant tout ce qui reste soit MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT QUATRE DECIMAL QUATRE VINGT SEPT METRES CARRES (1,284.87 m²), (après distinctions: 1. d'une portion de terrain de la contenance de DEUX CENT CINQUANTE CINQ DECIMAL QUARANTE CINQ METRES CARRES (255.45 m²) vendu suivant titre transcrit au Vol: 2037/94 et 2. d'une portion de terrain de la contenance de SIX CENT SOIXANTE QUINZE DECIMAL SOIXANTE QUATRE METRES CARRES (675.64 m²) transféré au nom du Syndicat des copropriétaires de la « Résidence des Jardises » suivant titre transcrit au Vol: 2447/75) d'une portion de terrain de la contenance de CINQUANTE DEUX PERCHES ET DEMIE (52P1/2) soit DEUX MILLE DEUX CENT QUINZE DECIMAL QUATRE VINGT SEIZE METRES CARRES (2,215.96 m²) située au quartier des Plaines Wilhems lieudit Curepipe et bornée dans sa contenance originale d'après un procès-verbal de rapport avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur A.S.Calloo, arpenteur juré, le vingt et un septembre mil neuf cent soixante dix neuf (21/09/1979) enregistre au Reg. A419 No. 7044, comme suit: Du premier coté, par la Rue Leclezio, sur cent quarante trois pieds six pouces (143'6"), soit quarante six metres soixante centimètres (46m 60cm); Du second coté, par M. Serge Bathfield, une allée de douze pieds (12'), soit trois metres quatre vingt dix centimètres (3m 90cm) de large, entre sur cent soixante seize pieds (176') soit cinquante sept metres seize centimètres (57m 16 cm); Et des troisième et quatrième cotés, par le surplus du terrain, sur une ligne brisée en cinq parties mesurant respectivement quatre vingt sept pieds six pouces (87'6") soit vingt huit metres quarante deux centimètres (28m 42cm), cinquante pieds (50'), soit treize metres vingt quatre centimètres (13m 24cm), vingt quatre pieds neuf pouces (24'9"), soit treize metres quatre vingt huit centimètres (13m 88cm), trente deux pieds (32') soit dix metres trente neuf centimètres (10m 39cm) et cent quatre pieds (104') soit trente trois metres soixante dix huit centimètres (33m 78cm). La mesure employée est le pied Français avec équivalents en mètre: Observation est ici faite que ce terrain a été trouvé être de NEUF CENT SOIXANTE DIX METRES CARRES (970 m²) d'après Monsieur Louis Maurice Dumazel, arpenteur juré, par suite du retrait d'un chemin commun de trois metres soixante huit centimètres (3m 68cm) de large. Observation est ici faite qu'un terrain de la contenance de vingt huit metres carres (28 m²) comprenant une partie du sous-sol aménagé en espace parking à l'usage exclusif des copropriétaires du bâtiment B a aussi été loué à bail du Syndicat des copropriétaires Résidence Les Jardises en vertu d'un acte sous seing privé en date du trois septembre deux mil trois (03/09/2003). L'ensemble immobilier se compose de deux corps de bâtiments. Le premier corps de bâtiment soit le BATIMENT A se compose d'un sous-sol réservé à l'usage commun, d'un rez de chaussée et de deux étages résidentiels et le second corps de bâtiment, soit le BATIMENT B, se compose d'un sous-sol qui a été aménagé en espace parking réservé au seul usage des copropriétaires du bâtiment B, d'un rez de chaussée et de six étages. Alors que le BATIMENT A ne se compose que d'un appartement par niveau, le BATIMENT B comprend lui, deux appartements ci-après appelés TYPE A et TYPE B par étage, sauf en ce qu'il s'agit du dernier étage où se trouve un pent house qui a la jouissance de la terrasse l'entourant. Le premier corps du bâtiment dénommé A donne directement sur la rue Leclezio, tandis que le second dénommé B est en retrait de ladite rue. Le BATIMENT B a comme particularité d'avoir son entrée principale au niveau du sous-sol ou se trouvent les espaces parkings réservés à l'usage exclusif des propriétaires résidant dans ledit bâtiment. Un autre accès donne à l'arrière de l'immeuble. » The whole morefully explained in an authentic deed drawn up by Me. Bertrand Marie Joseph Maigrot, Notary Public on the 03/10/2003 duly registered and transcribed in Vol: TV 5330/54 and the Règlement de Co-Propriété drawn up by Me. Bertrand Marie Joseph Maigrot, Notary Public on the 10/10/2003 and duly registered and transcribed on the 15/10/2003 in Vol: 5322/10. There exists on the above described property an apartment being Lot 15 found on the 5th Floor provided with water and electricity supplies.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of BRAMER BANKING CORPORATION LTD (now in Liquidation) duly represented by Mr Georges Elie CHUNG MING KAN, Liquidator against Mr Renganaden Anenden and Anor.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25 day of November 2025.

Udhisteer K Ragobur

ENSafrica(Mauritius)

Of 18 Edith Cavell Street, Port Louis.

Attorney in charge of the sale.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 19th day of February, 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: « Une portion de terrain de la contenance de SIX PERCHES CARRES (6P²) soit DEUX CENT CINQUANTE TROIS METRES CARRES ET DECIMAL VINGT CINQ METRES CARRES (253.25 M²) située au quartier du Grand Port, lieudit « L'Escalier » (La Foret) et borne d'après un rapport avec plan figuratif dressé par Monsieur Robert Foiret, Arpenteur Jure en date du 13/05/1982, enregistré au Reg. L.S No. 4149 comme suit :- (PIN Number :- 1507170139) Du premier cote, par un chemin public, sur VINGT ET UN METRES ET SOIXANTE DIX NEUF CENTIMETRES (21.79 M) soit SOIXANTE ET ONZE PIEDS POUCES (71'6"); Du deuxième cote, par les héritiers de Issa Jubokawa, sur DOUZE METRES ET DIX NEUF CENTIMETRES (12.19 M) soit QUARANTE PIEDS (40'); Du troisième cote, par le deuxième lot, sur DIX HUIT METRES ET VINGT NEUF CENTIMETRES (18.29 M) soit SOIXANTE PIEDS (60'); Du quatrième et dernier cote par Daiwoonan Sawoo Purmessory, une sorte de SIX PIEDS (6') de large entre, sur DIX HUIT METRES ET CINQUANTE NEUF CENTIMETRES (18.59 M) soit SOIXANTE ET UN PIEDS (61'). Les mesures sont en metre avec equivalence en pied anglais. Together with all the appurtenances and dependencies thereon existing and generally all that may depend therefrom or form part thereof without any exception or reservation. The whole as morefully described in title deed duly registered on the 21/06/1982 and transcribed in Vol. 1560/147.

STATEMENT OF OWNERSHIP:- (i) In virtue of a deed drawn up by and before Mr Notary Joseph Henri Paul Le Blanc, on the 09/06/1982 and duly registered on the 21/06/1982 and transcribed in Vol. 1560/147, Mr Basdeo Hurdooyal and Mrs Sarojini HURDOYAL (born DUTTOO) acquired the rights of usufruct and Mr Chandrabose HURDOYAL, Mrs Reshma MOONGAH (born HURDOYAL) and Mrs Nirmala WOOMED (born HURDOYAL) acquired the bareownership of abovedescribed immoveable property. (ii) The said Mr Basdeo HURDOYAL died intestate on the 15/09/1999 at J.Nehru Hospital, Rose Belle in the district of Grand Port as per death certificate bearing No.154 of 1999 leaving as sole heirs, his surviving wife Mrs Sarojini HURDOYAL (born DUTTOO) and his three children, namely (a) Mr Chandrabose HURDOYAL, (b) Mrs Reshma MOONGAH (born HURDOYAL) and (c) Mrs Nirmala WOOMED (born HURDOYAL) as evidenced by an affidavit solemnly affirmed before the Chief Court Officer of the Supreme Court of Mauritius which is registered on 06/12/2010 and transcribed in Vol. 7946/45.

BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: (i) **Location** :-The subject property is situated along a common tarred road at about 25 metres from Gunesh Street, itself being at an approximate distance of 50 metres from its junction with Tagore Lane, which is at about 100 metres from La Barraque Road (B8). The site is more precisely located at the following GPS Coordinates : [-20.468980, 57.618637]. The neighbouring land use is mainly residential. (ii) **Site Description** :- The site consists of a residential plot of land of an extent of 253.25 square metres as described in a survey report drawn up by Mr R.Bhurtun (Sworn Land Surveyor) dated 15 April 2019. The site is regular in shape with a relatively even topography and major services are available around the perimeter. The site has a road frontage of 21.79 metres and a maximum depth of 18.59 metres. The site is enclosed with concrete block walls and accessed via a vehicular metal gate and a pedestrian metal gate. The site has a plot coverage ratio of 77.1 % and the remaining yard is landscaped to an average standard. (iii) **Building Description** :- Residential Building A three storey residential building of a gross approximate extent of 435 square metres inclusive of a covered terrace (GF: 195 square metres, FF: 195 square metres, 2F: 45 square metres) made of concrete frame structures in-filled with block walls under reinforced concrete slab roof stands on the site. The walls are plastered and partly painted with partly aluminium glazed openings and partly metal glazed openings. The floor is mainly laid with ceramic tiles. Accommodation on the ground floor level consists of a garage, a living/dining room, a kitchen, a grease kitchen, three standard bedrooms and a common toilet/bathroom. The first floor level is accessed via an external covered staircase lobby and comprises of an open planned living/dining/kitchen area, a grease kitchen, three standard bedrooms, a common toilet/bathroom and a covered terrace. The second floor level is accessed via an internal staircase and consist of two bedrooms and a kitchen. Upon inspection, it was noted that the building is in a good state of repairs and maintenance except for minor spalling of the ceiling observed at the ground floor level.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of BANK ONE LIMITED v/s Mr Chandrabose HURDOYAL & Ors.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25th day of November, 2025.

Thierry Koenig SA
ENSafrica (Mauritius)
Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that I Lallmun Dhoonah will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for a proposed extension to an existing commercial building to be used as ancillary store at Toolsee Lane La Flora

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named council within 15 days from the date of this publication.

Dated 28 November 2025

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that RABONI IMPORTS LTD Rep by Roger Marie Justine Aurelie will apply to the City Council of Port Louis for a Building and Land Use Permit for Conversion of part of an existing building at ground floor to be used as Sale of motor Vehicles pars, Tyres and Accessories at Camp Benoit, Petite Riviere.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named council within 15 days from the date of this publication.

Dated 26 November 2025

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that, Mr. and Mrs. Mahanand KUTWAROO shall apply to the District Council of Riviere Du Rempart for a Building and Land Use Permit for a proposed Extension to Ground, First and Second Floors and addition of Third and Fourth Floor(50% of Ground) to be used as Guest Houses at Chemin Vingt Pieds , Grand Baie. Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

Dated – 26th day of November, 2025.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 19th day of February, 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: « Une portion de terrain de la contenance de QUATRE PERCHES (4 Ps) soit CENT SOIXANTE HUIT METRES CARRES ET QUATRE VINGT TROIS CENTIEMES (168.83 M²), PIN Number :- 1304380187, située au quartier de la Rivière du Rempart, lieu-dit Goodlands (ayant fait partie de la propriété Mapou Leclezio) et borné d'après un rapport de description, avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Kadafi KOHERATTEE, arpenteur juré, en date à la clôture du 01/10/2015, enregistré au Reg:- L.S 99/99050260, comme suit:- Vers le Nord-Ouest, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen, sur ONZE DECIMAL ZERO CINQ METRES (11.05 M); Vers le Nord-Est, par Deokeenanun Fokeerah, sur QUINZE DECIMAL VINGT QUATRE METRES (15.24 M); Vers le Sud-Est, par Marie Andrea Adam (épouse de Monsieur Vincent RIGOBERT), sur ONZE DECIMAL ZERO CINQ METRES (11.05 M); Vers le Sud-Ouest, par Marie Jacqueline Fanfan (épouse de Monsieur Louis Philippe Lacibelle), sur QUINZE DECIMAL VINGT QUATRE METRES (15.24 M). Together with all buildings, constructions and plantations erected and/or to be erected thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation the whole as more fully described in title deed dated 22/10/2018 drawn up by Ms. Vedita Devi Peerun, Notary Public, registered and transcribed in Vol. TV 201810/002220. », **Land**-Zoning:- Residential. Site:- The rectangular shaped land has a frontage of 11.05 metres to a common and party road. Reservoir road is about 140 metres away from subject property. The site is serviced with all infrastructural utilities and facilities. Access:- Access to property is by means of an untarred and vehicular road. Services:- Electricity and domestic water supply are available on site. Neighbourhood:- Neighbourhood mainly consists of semi-luxurious residential buildings in a moderately built-up residential area. All amenities including public transport are available in the region. Building:- (a) Area – Approximately 180 M² or 1,936.80 ft²; (b) State of repair – Good (c) Finishes: Openings – Aluminium glazed doors and windows; Plastering and paint – External walls are rendered and painted.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against (1) Mr. Thierry Doger RIOUX and (2) Mrs. Marie Lidy Jessica RIOUX (born NARRAINEN).

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25th day of November, 2025

Thierry Koenig SA

ENSafrica (Mauritius)

Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.

Attorney in charge of Sale.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 07th day of May, 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situated at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: « Une portion de terrain située au quartier de Flacq lieu dit Laventure, de la contenance de QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX ET QUINZE CENTIEMES METRES CARRES (490.15 M²) – Lot No. 10 et bornée d'après le partage en nature ci-après relate, comme suit : (PIN Number :-1410020121) Du premier côté, par "Ramparsad Lane" TROIS METRES VINGT CINQ CENTIEMES (3.25 M) de large, une réserve D'UN METRE CINQUANTE CENTIMETRES (1.50 M) de large prise et faisant partie du lot présentement décrit, sur QUINZE METRE DIX CENTIMETRES (15.10 M); Du deuxième côté, par le lot No.9, sur TRENTÉ DEUX METRES QUARANTE HUIT CENTIMETRES (32.48 M); Du troisième côté, par L. Ranoowah, sur QUINZE METRES DIX CENTIEMES (15.10 M); Et du quatrième côté, par R. Jhummun , sur TRENTÉ DEUX METRES QUARANTE HUIT CENTIMETRES (32.48 M). Ensemble une maison en blocs de ciment sous dalles y existait et généralement tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve et sans une plus ample désignation, l'acquéreur déclarant bien connaître les lieux pour les avoir vus et visités et en entre satisfait. Le tout plus amplement décrit au titre en date du 14/06/2010 et enregistré le 17/06/2010 et transcrit au Volume 7776/38. BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Location The subject property is situated along a Ramparsad Road at about 80 metres from its junction with Ramparsad Lane, itself being at about 230 metres from its intersection with Laventure Road (B57). The site is more precisely located at the following GPS Coordinates: [-20.148278, 57.686944]. The neighbouring land is mainly residential. Site Description The site designated as Lot No 10 consists of a residential plot of land of an extent of **490.15 square metres** (PIN: 1410020121) as described in title deed registered and transcribed in volume 7776 No 38. The site is more fully described in a survey report drawn up by Mr Z.A.K Beegun (Sworn Land Surveyor) dated 07 November 2019. The site is regular in shape with a relatively even topography and major services are available around its perimeter. It has a road frontage of 15.10 with a maximum depth of 32.48 metres. Upon inspection, it was noted that the site is enclosed on three sides with concrete block walls and the driveway is laid with gravel. The remaining yard is landscaped to an average standard. Building Description A single-storey residential building of a gross approximate extent of 100 square currently made of concrete frame structures in-filled with block walls under reinforced concrete slab roof stands on the site. The walls are plastered and painted with metal glazed openings fitted with burglar bar. The floor is generally laid with ceramic tiles. Accommodation comprises of a covered terrace, a living room, a common toilet/bathroom, a kitchen/dining room and a standard bedroom. Upon inspection, it was noted that the property is in an average state of repairs and maintenance.

Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole more fully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of SWAN LIFE LTD formerly known as the Anglo Mauritius Assurance Society Ltd against Mr. Arveen Kumar MANIC & Anor.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25th day of November, 2025.

Thierry Koenig SA

ENSfrica (Mauritius)

Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis

Attorney in charge of the sale

NOTICE FOR CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that Muhammad Zishaan ABDOOL, electing his legal domicile in the office of D. LUCHMUN, Attorney-at-Law of 2nd Floor, FairFax House, Mgr Gonin Street, Port Louis has applied to the Honourable Attorney-General for leave to change the names of his minor daughter Bibi Bushra Naafiah Ziyannah into those of Bibi Ziyannah Bushra Naafiah so that in the future she shall bear the names and surname of Bibi Ziyannah Bushra Naafiah ABDOOL.

Objections, if any, should be filed in the registry of the Office of the Attorney-General within a period of 28 days as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Applicant: Muhammad Zishaan ABDOOL

Date: 26/11/2025

À 32 ans, il se rend chez son médecin pour une angine, on lui diagnostique un cancer de la bouche

Pawel Chmura était persuadé d'être simplement sujet aux angines plus que la normale. Jusqu'à ce que le trentenaire se rende à l'évidence.

Des angines à répétition et aucune piste sérieuse

"L'année précédent mon diagnostic de cancer de la bouche, j'avais des problèmes avec mes amygdales", explique Pawel dans un article publié sur le site du

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 14th day of May 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: " <> Les biens et droits immobiliers ci-après décrits dépendant d'un immeuble en blocs de ciment sous dalles à deux niveaux connu sous le nom de <> RESIDENCE NARAIN>>, érigé sur une portion de terrain de la contenance de HUIT PERCHES (8 Ps) soit TROIS CENT TRENTÉ SEPT METRES CARRES ET SOIXANTE SEPT CENTIEMES DE METRE CARRE (337.67 M²), située au quartier des Plaines Wilhems, lieudit Vacoas, 30, Avenue E. Anquetil, et a depuis été arpentée par M. Pritviraj Munoruth, arpenteur juré, et a été par lui trouvée être de la contenance de DEUX CENT SOIXANTE ET ONZE METRES CARRES (271 M²), PIN NUMBER 1731590041, située au susdit quartier mais au lieudit Vacoas, suivant son rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint, en date du 05/02/2021, enregistré au Reg LS 99/99090597, le tout plus amplement décrit à l'acte de copropriété ci-après relaté. Lequel ensemble immobilier a fait l'objet d'un règlement de copropriété – état descriptif de division suivant acte reçu par Me. Gunness Beeharry, notaire, en date du 05/05/2021 et 10/05/2021, enregistré et transcrit le 24/05/2021 au TV 202105/001323. DESIGNATION Le Lot No.2 Un appartement a usage résidentiel située au premier étage dudit bâtiment, le tout couvrant une superficie utile et privative de CENT DIX NEUF METRES CARRES ET VINGT CENTIEMES (119.20 M²), le tout plus amplement décrit à l'acte ci-après relaté. Ensemble une quote part de CINQ CENT VINGT DEUX MILLIEMES (522/1,000èmes) de propriété du sol et de toutes les parties communes y attachées. Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation, the whole as more fully described in title deed witnessing "REGLEMENT DE CO PROPRIETE DE L'IMMEUBLE 'RESIDENCE NARAIN'/PARTAGE drawn up by Mr Gunness Beeharry, Notary Public, 05/05/2021 and 10/05/2021, registered and transcribed on the 24/05/2021 in TV 202105/001323. BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: 1.1 Land Zoning Residential Site The rectangular shaped land has an even topography with a frontage of 20.79 metres to a 3.25-metre wide access road Avenue Emmanuel Anquetil lies at a distance of approximately 25 metres from subject property. The site is serviced with all infrastructural utilities and facilities. Access Access to property is by means of a tarred and vehicular common road. Services Electricity and domestic water supply are available on site. Neighbourhood Neighbourhood mainly consists of semi-luxurious residential buildings in a heavily built-up area. All amenities including public transport are available in the region. 1.2 Building – Lot No.2 of Residence Narain Apartment – Lot No. 2 The double storey (Ground floor & 1st floor) residential building – Residence Narain – is made of reinforced concrete frame structure with concrete block walls under an inverted reinforced concrete slab roof. Apartment Lot No.2 is found on the first floor and has a quote part of 522/1 000ths a) Gross covered area – 119.20m² (As per title deed) b) State of repair – Good c) Finishes: Openings – Metal glazed doors and windows Plastering and paint – External walls are rendered and painted.

The whole more fully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Deelchand NARAIN.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25th day of November 2025.

Thierry Koenig SA

ENSfrica (Mauritius)

18 Edith Cavell Street, Port Louis.

Attorney in charge of the sale

Manchester Evening News. À chaque fois qu'il revenait de vacances, le jeune homme d'origine polonaise qui vit en Angleterre souffrait d'une angine. "On ne peut pas prendre des antibiotiques indéfiniment sans commencer à se poser des questions", déclare-t-il avec beaucoup de recul. C'est pourquoi, lassé d'enchaîner les infections, il s'est d'abord tourné vers son médecin généraliste. Mais les tests et les prélèvements qui lui ont alors été prodigués n'ont rien donné. Convaincu du contraire, Pawel devra insister pendant des mois, passant de cabinet en cabinet avant d'être finalement orienté vers un spécialiste des maladies infectieuses. C'est ainsi qu'au début de l'année 2024, une anomalie suspecte est décelée sur une IRM. "Lorsque j'ai reçu un appel pour discuter des résultats, le spécialiste m'a dit : 'Vos amygdales sont en bon état, mais nous avons trouvé quelque chose sur l'image dont je pense que vous devriez parler à un autre spécialiste'", se souvient Pawel.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 7th day of May, 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situated at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: « Une portion de terrain de la contenance de DEUX CENT SOIXANTE DECIMAL QUARANTE METRES CARRES (260.40 M²) étant le Lot No.2 du lotissement dont elle est issue située au quartier de Flacq lieu-dit Trou D'eau Douce, et bornée, ainsi qu'il est dit au titre de propriété enregistré et transcrit au Vol : 8757/47, ci-après relaté d'après un rapport d'arpentage avec plan figuratif dressé par Monsieur Ravin TUPSY Arpenteur Jure en date du 21/05/1999 enregistré au Reg : LS 36/7414 comme suit :-(PIN NUMBER : 1422110257) Du premier côté partie par le Lot Numéro 1 et partie par une sortie de TROIS METRES (3.00 M) de large sur SEIZE METRES ET CINQUANTE CENTIMETRES (16.50 M) ; Du deuxième côté par le Lot Numero 20 du plan général sur TREIZE METRES ET QUARANTE CENTIMETRES (13.40 M) ; Du troisième côté par la propriété Beau Rivage sur SEIZE METRES ET QUATRE VINGT CINQ CENTIMETRES (16.85 M) ; Et du quatrième et dernier côté par le Lot Numero 22 du plan général sur DIX HUIT METRES ET QUINZE CENTIMETRES (18.15 M) .Together with all the appurtenances and dependencies thereon existing and generally all that may depend therefrom or form part thereof without any exception or reservation. STATEMENT OF OWNERSHIP:- In virtue of a deed drawn up by and before Mr. Notary Arveen Ramphul on 17/06/2019 and 02/07/2019 and duly registered and transcribed on the 08/07/2019 in Vol. TV201907/000605 along with these presents, Mr. & Mrs. Jean Sébastien L'AIGUILLE (wife born Mrs. Marie Catheline Williana BONNIFACE) acquired the above described portion of land from Mr. and Mrs. Jean Paul Desire DOMINGUE (wife born Diane Ursule Aretha LASCIE). BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: i) Location The subject property is located within a residential parcelling along a common tarred road at about 760 metres from Montagnu Street, itself being at about 230 metres from its intersection with Belle Mare - Palmar - Trou D'Eau Douce Road (B59). The site is more precisely located at the following GPS Coordinates: [-20.251682, 57.787777]. The neighbouring land use is mainly residential. ii) Site Description The site designated as Lot No 2 consists of a residential plot of land of an extent of 260.40 square metres as per documents provided. The site is more fully described in a survey report drawn up by Mr. R. Topsy (Sworn Land Surveyor) dated 21 May 1999 and registered in LS 36 No 7414. The site is regular in shape with an uneven topography and major services are readily available around its perimeter. The site has a road frontage of 16.50 metres and maximum depth of 18.15 metres. Upon inspection, it was noted that the site is currently bare land.

Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole more fully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of BANK ONE LIMITED against Mr. Jean Sébastien L'AIGUILLE & Anor. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25th day of November, 2025.

Thierry Koenig SA

ENSfrica (Mauritius)

Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis

Attorney in charge of the sale

Ligue des Champions

PSG 5 - Tottenham 3

Le PSG dompte Tottenham et efface les doutes

Le Paris SG a repris sa marche en avant en Ligue des champions en domptant Tottenham (5-3) au Parc des Princes mercredi 26 novembre, grâce à un triplé de Vitinha et malgré trois inspirations de son joueur prêté aux Londoniens Randal Kolo Muani.

Cette victoire remet le PSG sur le podium de la phase de ligue (2e, 12 points). L'équipe arrivait escortée de quelques doutes après avoir perdu de sa superbe de champion d'Europe contre le Bayern Munich, qui l'avait dominé au Parc avant la trêve internationale (2-1), et alors que la malédiction des blessures est tenace, avec encore Achraf Hakimi et Désiré Doué sur le flanc.

Et le but de Richarlison (35e) sur une remise lobée de la tête d'un certain Randal Kolo Muani, prêté par le PSG à Tottenham et venu en vengeur masqué, a achevé de congeler un stade déjà transi par le froid. Le capitaine Marquinhos, pour sa 500e sous le maillot rouge et bleu, n'a pu que constater les dégâts. Et c'est aussi le Brésilien qui a pris le boulet de canon de "RKM" en pleine tête au début du second acte (50e, 2-1), sans pouvoir le sortir du but. Kolo Muani a continué de prendre sa revanche d'avoir été exfiltré par l'entraîneur Luis Enrique, d'abord à la Juventus Turin la saison dernière puis à Tottenham cette saison, avec un raid conclu par un dribble et un tir en force (72e, 4-3).

Chef d'œuvre

Dans tous ces cas, la surprise n'était pas totale puisque les Parisiens, avec Quentin Ndjantou (18 ans) titularisé au poste de 9 en attendant la rentrée d'Ousmane Dembélé, ne dominaient pas les débats



autant qu'ils avaient écrasé l'Atalanta (4-0) ou encore le Bayer Leverkusen (7-2).

Heureusement, Paris a su réagir à ces initiatives anglaises, les deux fois par des frappes lointaines de Vitinha. Juste avant la mi-temps, il s'est chauffé le pied avec une première tentative, détournée. Sur le corner qui suivit, servi superbement par Ndjantou, le Portugais a pris ses responsabilités pour aller

chercher le dessous de la barre transversale (45e, 1-1).

Et, à la 53e, "Viti" s'est extirpé du marquage aux abords de la surface avant d'enrouler du gauche une frappe qui ne laissa aucune chance à Guglielmo Vicario (2-2). Il a conclu son chef d'œuvre d'un penalty tiré sans ses feintes habituelles (76e, 5-3).

Un quart d'heure plus tôt, le PSG montrait qu'il a l'un des entrejeux les plus efficaces d'Europe avec, après une récupération haute de Lucas Hernandez, une talonnade astucieuse de Joao Neves pour Fabian Ruiz, idéalement positionné pour tromper le portier londonien (59e, 3-2).

Carton rouge évitable

Puis, sur corner (65e), le défenseur Willian Pacho a cru sceller le score et anéantir les espoirs des "Spurs", venus se repentir de leur timidité contre Arsenal dimanche (défaite 4-1). C'était sans compter le duel à distance entre Vitinha et Kolo Muani, qui s'est étiré jusqu'en fin de match.

Ultime péripétie : le carton rouge évitable de Lucas Hernandez, pour un coup de coude similaire à celui qui lui avait déjà valu une exclusion contre le Bayern au Mondial des clubs en juillet.

Peu importe, après s'être fait peur, le PSG de Luis Enrique a fait une fois de plus étalage de ses ressources mentales et techniques. Il postule plus que jamais pour une place au chaud dans le top 8 directement qualificatif pour les huitièmes de finale. Prochaine étape: le déplacement à Bilbao, le 10 décembre.

PSV Eindhoven 4 - Liverpool 1

Balayé par Eindhoven (4-1), Liverpool en pleine crise

Liverpool s'enfonce dans la crise, après sa large défaite à domicile contre le PSV Eindhoven (4-1), mercredi en Ligue des champions, quelques mois après avoir réalisé le mercato le plus dispendieux de son histoire.

Les Reds ont perdu 9 de leurs 12 derniers matches, une série inhabituelle pour cette équipe devenue l'ombre de celle qui a remporté la Premier League la saison dernière, entre bourdes défensives et gabegie offensive.

L'égalisation par Dominik Szoboszlai (16e), à la suite de l'ouverture du score néerlandaise sur penalty par Ivan Perisic (6e), n'a été qu'un leurre: Guus Till (56e) et Couhaib Driouech (74e, 90e+2) ont enfoncé le clou en seconde période, durant laquelle Liverpool a monopolisé la balle sans se montrer dangereux.

"Il y a beaucoup de sentiments négatifs et de déception, mais je dois être positif sur la réaction que les joueurs ont eu" à 1-0 pour Eindhoven, a commenté Slot.

"On a eu suffisamment d'occasions pour mener 2-1. A la mi-temps, personne n'imaginait qu'on allait perdre 4-1",

a-t-il poursuivi. "Nous devons simplement accepter notre situation, et nous battre de toutes nos forces."

Sur un plan comptable, avec trois victoires et deux défaites en cinq journées, le club anglais (13e) reste dans la course pour le top 8 synonyme de qualification directe pour les 8e de finale, d'autant qu'il dispose d'un calendrier à sa portée (Inter Milan, Marseille, Qarabag) pour terminer.

Mais il n'est pas certain que l'entraîneur néerlandais Arne Slot sera encore sur le banc pour ces rendez-vous.

- Défense aux abois -

Le technicien traverse une période de turbulences d'une intensité inédite depuis qu'il a pris la suite, à l'été 2024, de Jürgen Klopp, l'idole d'Anfield associé à un jeu spectaculaire qui manque aux supporters -certains d'entre eux ont quitté le stade avant la fin du match mercredi.

La même image de désaffection a été visible samedi dernier lors de la défaite en championnat contre Nottingham (3-0), avant-dernier au



coup d'envoi. Liverpool pointe au 12e rang en Premier League et doit vite se reprendre, sous peine de s'éloigner des places qualificatives pour la C1, très disputées.

Les ambitions nourries par les quelque 500 millions d'euros dépensés

cet été apparaissent bien loin.

Pour Eindhoven, Slot a maintenu sa confiance en neuf des titulaires qui ont joué le week-end dernier, les seuls changements concernant le gardien Alisson, malade, et l'attaquant star Alexander Isak, envoyé sur le banc.

Ligue des ChampionsAtletico Madrid 2 Inter Milan 1

L'Atlético de Madrid d'Antoine Griezmann fait chuter l'Inter Milan

L'Atlético Madrid a infligé à l'Inter Milan sa première défaite en Ligue des champions cette saison, en s'imposant dans le temps additionnel (2-1) mercredi à domicile pour le compte de la cinquième journée.

Impeccable jusque-là avec quatre victoires en autant de rencontres dans la compétition-reine du football européen, l'Inter est tombé de haut sur des buts de Julian Alvarez (9e) et de Jose Maria Gimenez (90e + 2).

Les vice-champions d'Europe 2025, battus par l'AC Milan dans le derby samedi (1-0), ont reculé d'une place (4e, 12 pts) mais restent en bonne position pour atteindre les 8e de finale. Sauf que leur calendrier va singulièrement se compliquer avec les réceptions de Liverpool puis d'Arsenal, avant un déplacement à Dortmund fin janvier.

L'Atlético s'est de son côté replacé à la 12e place avec ses neuf points, à seulement une longueur de la 8e place, directement qualificative pour les 8e de finale.

Les joueurs de Diego Simeone ont pourtant très mal débuté la rencontre, malmenés par Giovanni DiMarco : l'international italien a fait trembler le

Metropolitano avec un coup franc de 25 m repoussé par Juan Musso (2e), puis d'une frappe croisée du gauche qui a frôlé le poteau droit du gardien de l'« Atleti » (4e).

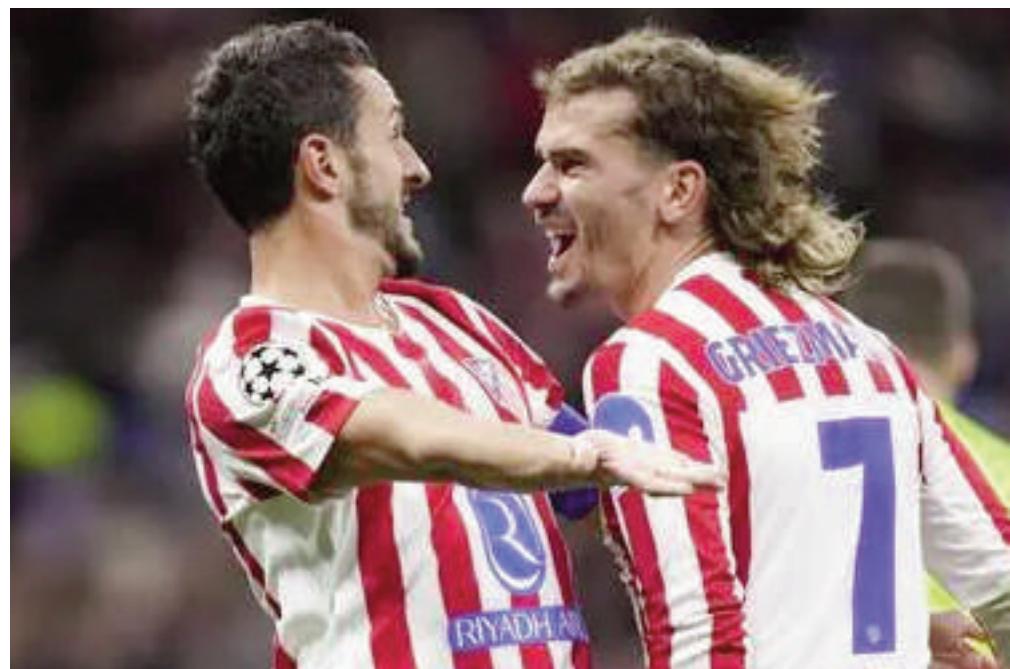
Les Nerazzurri sont encore passés tout près de l'ouverture du score à la 8e minute : sur un contre de Carlos Augusto, Ange-Yoann Bonny, préféré à son compatriote Marcus Thuram, a trouvé dans la surface madrilène Lautaro Martinez. Mais la frappe du champion du monde 2022 a été bloquée par Musso.

Le réveil par Griezmann

Incapables jusque-là de mettre le pied sur le ballon, les Madrilènes y sont enfin parvenus avec la manière et contre le cours du jeu à la 9e minute : Alvarez a profité d'un ballon mal négocié par Carlos Augusto au second poteau pour pousser le ballon au fond des filets.

L'Atlético a alors pris l'ascendant, sans concrétiser malgré une nette occasion à la 37e minute quand Giuliano Simeone s'est écroulé dans la surface de réparation après un duel avec Alessandro Bastoni.

Mais pour la plus grande colère des Madrilènes, l'arbitre français de la rencontre François Letexier ne leur a pas accordé de penalty.



Sous pression jusque-là, les Nerazzurri ont repointé le bout de leur nez en fin de première période avec une nouvelle occasion de Dimarco dont la frappe enroulée a frôlé la transversale de Musso (43e).

Au retour des vestiaires, l'Inter est reparti pied au plancher, mais Nicolo Barella a touché la barre transversale (46e), puis Dimarco, encore, a buté sur la jambe gauche de Musso (50e).

L'Inter a fini, logiquement, par égaliser grâce à Piotr Zielinski (54e), lancé dans la surface madrilène par une déviation de Bonny. Cette égalisation a réveillé l'Atlético qui a trouvé un second souffle avec l'entrée en jeu d'Antoine Griezmann.

Le champion du monde 2018 a bien failli redonner l'avantage à son équipe à la 78e minute, mais sa frappe dans un angle fermé a été repoussée par Yann Sommer.

Arsenal 3 - Bayern Munich 1

Arsenal s'offre le scalp du Bayern et de Kane

Les Gunners d'Arsenal ont envoyé un message à l'Europe en enlevant avec panache mercredi le sommet de la Ligue des champions face au Bayern Munich de Harry Kane (3-1), battu pour la première fois de la saison.

Les Londoniens ont muselé l'ancien attaquant ennemi de Tottenham, d'habitude intenable, et prolongé leur parcours de rêve sur la plus grande scène avec une cinquième victoire en autant de matches.

Celle-ci vaut sûrement plus cher que les précédentes car elle survient face au roi tout puissant de la Bundesliga, arrivé dans la capitale britannique avec l'élan de 17 victoires, un nul et 64 buts marqués.

Seulement voilà, le leader de la Premier League dispose d'une défense redoutable, d'une arme de destruction massive (les coups de pied arrêtés) et d'un banc de remplaçants de haut niveau capable de faire la différence.

"Les joueurs ont réalisé un match incroyable contre, à mon avis, la meilleure équipe d'Europe. Individuellement, nous avons été immenses pour relever tous les défis qu'elle propose", a applaudi l'entraîneur vainqueur, Mikel Arteta, en conférence d'après-match.

Pas question de se reposer sur ses lauriers, cependant. "Nous avons été très réguliers dans cette compétition jusqu'à présent, mais ce n'est que le début", a-t-il prévenu.

La saison dernière a montré que la meilleure équipe de l'automne (Liverpool) n'était pas forcément celle du printemps (le Paris SG), certes. Mais en attendant les beaux jours, les Gunners ont frappé fort dans ce sommet très attendu, verrouillé d'abord puis excitant ensuite.

- Corner Kings -

Arsenal a l'habitude d'attendre patiemment et d'exploiter la moindre vulnérabilité adverse et il l'a

encore montré en convertissant la première véritable occasion de la rencontre.

L'histoire était presque écrite à l'avance puisque le but de Jurriën Timber est venu d'une phase de jeu arrêtée, à la fois l'arme fatale des Gunners et le petit péché mignon de la défense du Bayern.

Sur un corner de Bukayo Saka, l'arrière droit est parti du second poteau pour repiquer vers l'axe et placer une tête décroisée devant Manuel Neuer, qu'il venait de légèrement toucher au passage (22e, 1-0).

Les "Corner Kings" ont encore frappé, avec un peu de vice et surtout une combinaison bien travaillée, et les supporters ont repris leur chant habituel "Set piece again (coups de pied arrêtés, ndlr), allez allez".

Il fallait bien cela pour animer une première période vraiment avare en actions et en grands frissons.

L'ambiance s'est même refroidie sévèrement dix minutes après quand les visiteurs ont égalisé par leur étoile montante, Lennart Karl, devenu à 17 ans le premier joueur à marquer cette saison contre Arsenal en Ligue des champions.

Joshua Kimmich a déclenché l'action depuis le rond central en allongeant superbement sur sa droite vers Serge Gnabry, l'ailier a centré en première intention pour l'attaquant qui a ajusté David Raya du gauche avec sang froid (32e, 1-1).

Le jeune phénomène n'en est pas à son coup d'essai. Il avait frappé pour sa première titularisation européenne contre Bruges (4-0), il y a un mois, avec feinte, accélération et frappe en pleine lucarne à la clé, et récidivé samedi contre Fribourg (6-2) avec un but et une passe décisive.

Arsenal a perdu son avantage, puis son ailier Leandro Trossard sur blessure (38e), mais il a retrouvé du peps et tout son élan après la mi-temps, dominant plus nettement la partie.



Neuer a eu chaud sur un coup de casque de Mikel Merino (58e), il a sorti une tête à bout portant de Cristian Mosquera (60e) et mis fin, de la jambe, à un raid en solitaire de Declan Rice (62e).

Mais le gardien allemand a fini par s'incliner, et deux fois en l'espace de six minutes, devant les entrants Noni Madueke (70e, 2-1) et Gabriel Martinelli (76e, 3-1).

Le premier a profité d'un bon centre de Riccardo Calafiori, après une mauvaise relance de Dayot Upamecano interceptée par Rice. Lancé dans la profondeur par Eberechi Eze, le second a infligé un grand pont, de la cuisse, à Neuer avant de marquer dans le but déserté.